



Police, du plébiscite à l'abandon

Fabien Jobard

► To cite this version:

Fabien Jobard. Police, du plébiscite à l'abandon. Grands Dossiers Des Sciences Humaines, 2016, 44, pp.22-23. hal-01361090

HAL Id: hal-01361090

<https://hal.science/hal-01361090>

Submitted on 28 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fabien Jobard
CNRS, Centre Marc Bloch (Berlin)

Police, du plébiscite à l'abandon

Tantôt loués quand ils protègent des attentats, tantôt détestés quand ils s'en prennent aux manifestants, les policiers entretiennent une relation ambiguë avec la population.

Pourquoi ?

La mesurerait-on à sa relation à la police, la société française contemporaine offrirait un visage bien versatile et, de prime abord, difficilement compréhensible. Comme ils l'ont eux-mêmes souligné, en appelant le 18 mai 2016 à une manifestation contre « la haine anti-flics », les Français étreignaient les policiers en janvier 2015, après les attaques à la rédaction de Charlie Hebdo, puis quelques mois plus tard après les massacres du 13 novembre, mais se retournaient et les affrontaient dans la rue, au cours des mobilisations contre la loi dite « travail » au printemps 2016.

Aussi puissants soient-ils, les événements de 2015 n'ont pas terrassé les paradoxes constitutifs de toute institution policière. Dans une société de moins en moins armée et violente, de plus en plus régie par des rapports impersonnels et bureaucratiques, la police est une institution chargée de mythologies car elle est légitime à employer les armes et la force. Mais elle est aussi un service public, soumis à des demandes de la part de la société et à des exigences de respect de la loi, de l'impartialité et de la pondération, de l'efficacité. Dans les heures mêmes qui ont suivi les attaques de Charlie Hebdo, c'est toute la police du renseignement (que rassemble aujourd'hui la Direction générale de la sécurité intérieure, issue des réformes successives de 2008 et 2014) qui s'est vue interrogée, pour ne pas dire mise à l'index, quant au fait que les tueurs, depuis Mohammed Merah en 2012 (l'auteur de la tuerie dans une école juive de Toulouse) étaient connus de leurs services et avaient pourtant mené leurs sinistres projets sans être inquiétés. En novembre 2015, c'étaient les services d'intervention rapide, souvent appelés « services d'élite » (par une institution qui n'hésite pas à nourrir elle aussi les mythologies sur son propre compte), qui étaient montrés du doigt pour le temps qui leur avait semblé nécessaire pour intervenir en plein Paris. L'institution policière soigne l'héroïsme, mais les comptes qu'elle rend à la population sont toujours plus prosaïques. Elle déçoit pour cette raison beaucoup de celles et ceux qui font vœu d'y entrer : une fois passés les concours, les jeunes policiers et policières découvrent que l'uniforme a moins l'étoffe du héros que le quotidien du service public (répondre au public, rester patient, se débattre avec une administration appauvrie et tatillonne, comprendre les jeux syndicaux de la mutation et de l'avancement hiérarchique, etc.).

La police française a de surcroît cette particularité, dans le contexte européen, de ne susciter qu'une confiance prudente de la part de ses concitoyens. Depuis le début des années 1980, la police jouit d'un solde positif de confiance : les deux tiers de la population interrogée dans les sondages successifs disent faire confiance à la police. Mais les Français, en dépit d'une confiance générale plutôt élevée, doutent plus que leurs voisins européens des vertus de leurs policiers, notamment en matière d'équité. L'Enquête sociale européenne, menée depuis 2001 auprès de 52000 citoyens des pays du Conseil de l'Europe (de l'Islande à la Russie), montre qu'un tiers des Français sont convaincus que les policiers ne traitent que

« rarement » ou « très rarement » les gens « avec respect » ; soit deux à trois fois plus que parmi les pays du Royaume-Uni, de Scandinavie, du Benelux, ou de l'Allemagne et de la Suisse. Les réponses des Français rangent la France dans le voisinage de pays d'Europe du sud (Grèce ou Portugal), ou des pays d'Europe centrale et de l'est. Les écarts sont moins spectaculaires concernant la question de savoir si la police traite « moins bien les personnes pauvres ».

En matière de contrôles d'identité, la police française se distingue tout particulièrement : d'une part, par la fréquence élevée des contrôles subis par les jeunes hommes ; d'autre part, par la fréquence plus élevée des contrôles subis par les hommes étrangers ou issus de l'immigration. Les enquêtes menées par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), notamment l'enquête EU-midis, renseignent particulièrement bien de cet état de fait. Non seulement les contrôles sont plus fréquents à l'égard des minorités, mais ces dernières semblent subir un contrôle plus souvent vexatoire que les autres : dans l'enquête de 2010, 65% des Français non issus de minorités disaient avoir été traités avec respect par les policiers, contre 44% des Nord-Africains et 27% des Subsahariens ce qui représente le taux le plus faible recensé dans tous les pays de l'enquête.

La confiance des Français en leur police n'est pas des plus élevée d'Europe, loin s'en faut, et elle se double d'une minorité non-négligeable qui est convaincue que l'action de la police n'est pas équitable et / ou qui se sent victime d'une présence continue et vexatoire de la police. C'est pourquoi la popularité dont la police avait semblé bénéficier à l'issue des événements de 2015, aussi forte fût elle alors (selon les instituts et les questions posées, elle était de 10 points plus élevée que celle habituellement enregistrée), avait ceci de particulier qu'elle reposait sur un socle friable.

Dans un tel contexte, les images d'héroïsme et de force qui ont caractérisé les policiers en lutte contre le terrorisme sont très rapidement susceptibles de se retourner contre l'institution. La gestion des manifestations contre la loi dite « travail » de 2016, non seulement dans les plus grands rassemblements mais aussi dans les dizaines de plus petits cortèges, a révélé une police sur-équipée, sur-armée (de grenades en flash-balls, instruments bannis dans bien d'autres pays européens dans le contexte de manifestation) qui semblait agir hors de tout discernement. Les valeurs chevaleresques que portent les images des policiers en formations militaires (la force, la virilité sûre, la bravoure...) , célébrées lors des interventions de 2015, se retournent à la faveur de quelques interventions brutales en marques de surdité, d'enfermement dogmatique, de violence. Surgissent alors d'autres images, d'autres récits collectifs, tels que le massacre des Algériens le 17 octobre 1961, des militants communistes à Charonne le 8 février 1962, le passage à tabac de Malik Ousseine en 1986, la mort de Rémi Fraisse par un jet de grenade offensive en octobre 2014 – sans compter les morts et blessés qui défraient la chronique des banlieues des villes françaises et donnent lieu, depuis notamment le début des années 1990, à des révoltes des jeunes locales, qui précisément prennent la police pour cible.

Le retournement de l'opinion publique n'est donc qu'apparent. L'affection des Français pour les policiers en 2015 était sincère, mais n'annulait pas une relation marquée depuis des décennies par la méfiance d'une grande part des citoyens, pour qui toute image de brutalité

policière renforce la conviction, nourrie par l'histoire, que la police française n'est pas à la hauteur des exigences démocratiques d'aujourd'hui.

Références :

Fabien Jobard & Jacques de Maillard, *Sociologie de la police. Organisation politique réforme*, Armand Colin, 2015

René Lévy, La police française à la lumière de la théorie de la justice procédurale, *Déviance & Société*, 40, 2, 2016, p. 139-164

Mike Hough, Ben Bradford & Jonathan Jackson, La légitimité de la police : conclusions de l'Enquête Sociale Européenne, *Les Cahiers de la sécurité et de la justice*, 27-28, 2014, p. 155-170